

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>62457</b>	De <b>M. René Dosière</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Aisne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >État	<b>Tête d'analyse</b> >Président de la République	<b>Analyse</b> > anciens présidents. moyens mis à disposition.
Question publiée au JO le : <b>05/08/2014</b> Réponse publiée au JO le : <b>29/03/2016</b> page : <b>2541</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de signalement : <b>20/01/2015</b>		

### Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'intérieur de lui faire connaître le coût global annuel des personnels chargés d'assurer la sécurité rapprochée des anciens Présidents de la République ainsi que celle de leurs locaux (bureaux, résidences, logements) en distinguant la situation particulière de chacun.

### Texte de la réponse

Le coût des moyens en personnels engagés pour assurer la protection des anciens Présidents de la République (dont les résidences) est évalué comme suit :